

riers et séquestrent leurs dépêches, que par celui des routes coupées par des retranchements et des redoutes.

En cet état de choses, citoyens, qui ne peut que s'accroître encore, puisque l'armée du général Kellermann se dispose à marcher au premier moment sur Lyon, sur trois colonnes qui obstrueront tous les passages, et qu'on assure même qu'en même temps la ville sera bombardée et tirée à boulets rouges, il n'est plus possible de prévoir quel peut être le résultat de tant et tant d'événements, et toutes les combinaisons du zèle, déjà paralysé par des obstacles insurmontables, ne peuvent l'être toujours que de plus en plus.

Dans cet état de choses donc, lorsque les courriers sur Genève et sur Strasbourg ne peuvent plus arriver et partir sans voir leurs dépêches retenues et séquestrées; lorsque les courriers venant de Paris ne peuvent également plus arriver; que par conséquent les courriers sur Marseille et Grenoble, lors même qu'ils pourraient continuer à être expédiés, ce qui est très-incertain, ne pourront être chargés que des dépêches de Lyon; lorsque les chevaux du relais seront retenus, ainsi que les postillons, partout où ils se trouveront; lorsque enfin tout annonce une subversion plus générale, je ne dois pas rester dans une inaction qui pourrait vous surprendre, et je dois au contraire vous soumettre, par la voie la plus prompte, le véritable état des choses et la crise cruelle dans laquelle je me trouve. Veuillez donc bien, citoyens, me transmettre vos ordres ultérieurs par le retour du courrier que je vous expédie. Il ne sera jamais arrivé assez tôt à mon gré. Je joins ici un reçu de 800 fr. que j'ai avancé à ce courrier pour les frais de la course, vous voudrez bien les régler à Paris pour l'aller et le retour, et me faire rembourser ces 800 fr. dont le courrier tiendra compte.

Je dois vous prévenir aussi, citoyens, que les corps administratifs, instruits par les courriers eux-mêmes qui en étaient porteurs, que les deux pièces signées Charles Saint-Remy et Kellermann étaient entre mes mains, m'ont requis de leur en délivrer une expédition (à défaut des originaux que j'ai refusés) collationnée. Je n'ai pu résister à cette réquisition que je joins également ici.

*Le directeur par intérim des postes de Lyon,*

SENTERRE.